

# Le Conseil d'Établissement:

---

## projet pour un partenariat interactif

Propositions de l'apé-Vaud

juin 2007

# Ecole vaudoise en mutation – intentions du Conseil d'Etat :

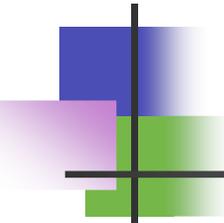
---

3 axes principaux

- Evaluation
- Pédagogie différenciée
- Partenariat avec les parents



# Evolution de la mission de l'école

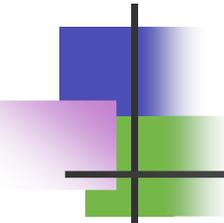


---

- Rôle accru au niveau éducatif
- Complexification des enjeux de la formation scolaire
- Apprendre à nos jeunes à répondre aux sollicitations de la société en développant leur comportement d'acteur social et de citoyen

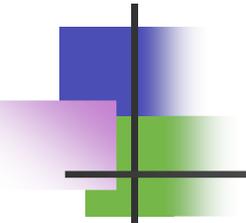


# Buts du Conseil d'Établissement



- Créer un lieu d'échange et de dialogue pour favoriser les liens entre la vie scolaire et la vie locale.
- Faciliter la cohérence des adultes autour des enfants en créant une collectivité bienveillante et responsable.
- Améliorer la confiance réciproque entre les différents acteurs de l'école (enseignants, parents, autorités, communauté locale, élèves).
- Permettre de bonnes conditions d'enseignement et ainsi favoriser la formation.

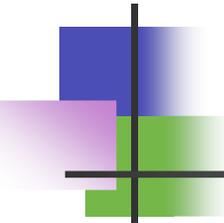




# Nouvelles connaissances scientifiques autour du développement de l'enfant

- Les performances scolaires ne dépendent pas uniquement des capacités cognitives mais aussi d'autres facteurs : affectifs, sociaux, culturels
- D'où l'importance accrue d'une collaboration active avec les familles



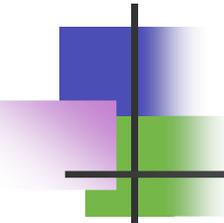


## 2 types de partenariat avec les parents :

---

- Informatif
- Interactif





# Partenariat informatif s'est bien développé

---

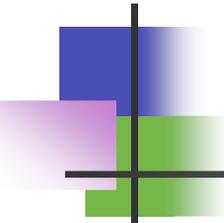
- les soirées de parents se généralisent
- Un entretien peut avoir lieu sur demande
- Développement de conférences d'établissement (CIN, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> etc..)
- Accès aux informations (LS,RA) par internet, médias



# Le partenariat interactif reste à développer

- Nous désirons assumer nos responsabilités dans la préparation de l'avenir de nos enfants.
- Nous souhaitons être plus engagés et plus efficaces.
- Grâce à l'existence d'un lieu d'échange et de parole.
- Pour créer des synergies entre le monde scolaire, familial et communautaire.





# Modalité de désignation des parents: ce que demande l'apé-Vaud

---

- Election démocratique par les parents des élèves de l'établissement
- La même partout, pour une meilleure lisibilité
- Respect de la représentativité (culturelle, géographique, genre, cycle)



# Elections: proposition de l'apé-Vaud

---

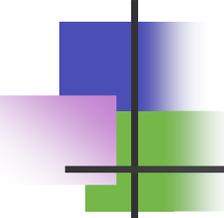
- 1 parent par classe
- Elu par ses paires en début d'année scolaire, lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de classe
- Il aura la fonction de :  
Délégué de classe à l'Assemblée des Parents



# Rôle des assemblée des parents

- Forum d'échange, caisse de résonance, régulateur de la communauté parentale
- Lieu du « rendre-compte » des représentants au CEt, de réception et de transmission de propositions
- Election les représentants au CEt pour 5 ans (contrôle de la représentativité : cycle, origine culturelle, etc...)



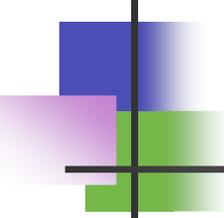


# Place des APE

---

- 40 groupes locaux
- Appartenant à une association cantonale organisée (CoRep 9/an), réseau cantonal.
- partenaire reconnu par le Département.
- Source d'information, partage d'expérience, de connaissances.
- Certains groupes organisent et gèrent du parascolaire (devoirs surveillés, réfectoires...).
- En relation avec le réseau local.





# C'est pourquoi.....

---

- Là où il existe un groupe apé local, nous demandons sa participation à la mise sur pied des CEt (groupe de pilotage.p.ex)
- Et une place dans le futur Conseil d'établissement !

